

AVIS PUBLIC POUR LE PROJET DES BERGES ET DES AMÉNAGEMENTS CONTIGUS DE LA BAIE SAINT-FRANÇOIS

AVIS PUBLIC

PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT



PÉRIODE D'INFORMATION PUBLIQUE STABILISATION DES BERGES DE LA BAIE SAINT-FRANÇOIS ET AMÉNAGEMENTS CONTIGUS

Soucieuse d'aménager son territoire selon une approche de développement durable et avec des mesures prises pour limiter les impacts sur l'environnement, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield planifie des interventions visant à mettre en valeur et à améliorer l'état des berges de la baie Saint-François. Ce projet vise plus particulièrement les secteurs du parc Marcil, de la Marina, du parc Delpha-Sauvé, de la Pointe-aux-Anglais et du parc Cauchon, de même que certaines interventions plus ponctuelles le long du boulevard du Havre et aux extrémités des rues Lynch et Brodeur.

Cet avis est publié pour informer le public que l'étude d'impact du projet a été jugée recevable par le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et que la période d'information publique relativement à ce projet débutera le 12 mai 2020 pour se terminer le 26 juin 2020.

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut, durant cette période, demander par écrit au ministre la tenue d'une consultation publique ou d'une médiation relativement à ce projet. Cette demande doit lui être faite au plus tard le 26 juin 2020.

Considérant la situation actuelle entourant la COVID-19 et les mesures particulières applicables, le BAPE a adapté ses pratiques afin de permettre au plus grand nombre de participer à ses travaux.

SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION DU BAPE

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra une séance d'information en direct sur Facebook et dans son site Web, ainsi qu'à la télévision communautaire NousTV (câble 13, HD 555) :

Le 21 mai 2020 à compter de 19h30

Exceptionnellement, dans le contexte de la COVID-19, la séance publique d'information du BAPE se tiendra par des modes numériques. Toute personne intéressée pourra poser des questions en direct. De plus, il est à noter qu'aucun centre de consultation ne pourra être ouvert dans la communauté afin de respecter les consignes émises par la santé publique.

L'étude d'impact du projet, incluant un résumé, de même que les autres documents concernant le projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse Internet suivante : www.ree.environnement.gouv.qc.ca.

Les personnes qui ne seraient pas en mesure de consulter la documentation relative au projet sur Internet sont invitées à communiquer avec le BAPE.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus aux numéros 418 643-7447 ou sans frais 1 800 463-4732 et sur le site du BAPE au www.bape.gouv.qc.ca.

13 mai 2020

Cet avis est publié par la Ville de Salaberry-de-Valleyfield conformément au Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (chapitre Q-2, r. 23).